



liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

03 DEC. 2012

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

FO4212P0041

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un sentier de découverte et d'interprétation sur le Ried de Sélostat

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale VILLE DE SELESTAT

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Marcel BAUER, Maire

RCS / SIRET 2116171041612710010191 Forme juridique _____

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7/ Ouvrages d'art a/ Ponts d'une longueur inférieure à 100m	Passerelle piétonne d'une portée d'environ 30m à créer sur l'IDU

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Création d'un sentier de découverte et d'interprétation sur le Ried de Sélostat, destiné à sensibiliser le public, notamment local, à l'histoire, la richesse, mais aussi la fragilité de ce patrimoine naturel remarquable.

→ Pose d'équipements ludo-sensoriels

→ Travaux d'infrastructures : création d'une passerelle piétonne sur l'IDU et stabilisation du sentier en milieu prairial (terre compactée)

⇒ cf. document de présentation joint

4.2 Objectifs du projet

- Découverte de l'importance de l'eau à Sélestat (histoire, richesse exceptionnelle de l'Zillwald, réserve naturelle régionale):
 - sensorielle et ludique, selon un concept d'interprétation
 - intégrant la dimension "accessibilité à un public handicapé"
- Prise en compte de la richesse et de la fragilité des écosystèmes du Ried:
 - en "canalisant" le public sur la périphérie de la réserve naturelle
 - en privilégiant au maximum les chemins existants, de manière à artificialiser au minimum le site

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Conception, fabrication et pose d'équipements de découverte et d'interprétation (13 au total répartis sur les 2/3 du tracé)
- Création d'une passerelle piétonne sur l'Zill:
 - ≈ 30 m de long
 - sans réduction de la section d'écoulement
 - avec tirant d'air adapté
 - s'intégrant paysagèrement
 - avec création de voies provisoires d'accès au chantier
- Stabilisation du sentier sur 3 tronçons prairiaux (2 tronçons ayant pour axe les voies provisoires): sable + graviers compactés, sans affaiblissement, ni exhaussement du sol
⇒ cf. document joint

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sentier utilisable en autonomie, toute l'année (en dehors des périodes d'inondation pour la partie du circuit située dans la réserve naturelle).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Loi sur l'eau, régime déclaratif
 La Notice d'incidence au titre de Natura 2000

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Projet soumis à la procédure de "cas par cas" en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE (article R188-2 du code de l'environnement).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
<ul style="list-style-type: none"> Portée \approx 30m largeur \approx 2m (largeur utile) Pas de pile intermédiaire Tirant d'air : 50cm au-dessus de la cote de crue centennale 	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation (passerelle)

coordonnées Lambert : X: 981340,88 / Y: 74503,00

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

- Commune de Sélost
 - Lieu-dits :
 • "Raienmatt" /
 • "Niedermatt"
 - A hauteur des parcelles cadastrales :
 • n° 27 en section 70
 • n° 79 en section 20

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Prairie de fauche + culture de maïs en rive gauche de l'Elle
- Prairie de fauche en rive droite de l'Elle

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'Urbanisme approuvé le 29 novembre 2007
et mis à jour le 23 octobre 2009
Zone Nil (correspondant à la zone inondable de l'Elle)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/eiude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/> *	<input type="checkbox"/>	L'Elle * Wald, réserve naturelle régionale du Ried de Sëlostat * Passerelle implantée sur la limite de la réserve naturelle
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone inondable de l'Ell
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondation (arrêté préfectoral de la zone inondable du bassin de l'Ell en amont d'Erstein, du 14 septembre 1983)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• site "Rhin-Ried-Brueh" • ZPS "Ried de Colmar à Sélestat", partie bas-rhinoise
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création des voies d'accès au chantier (+ assise du sentier) sur des milieux prairiaux
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incidence "limitée" aux bandes prairiales évoquées ci-avant

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression d'environ ≈ 22 ares de prairies de fauche de part et d'autre de la rivière (≈ 12 ares en rive gauche et 10 ares en rive droite)
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bonne intégration paysagère
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(Hormis la soustraction de 22 ares de prairies en rives gauche et droite de l'Elle)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'incidence de ce projet sur le patrimoine naturel a été étudiée et prise en compte. Il s'agit de la destruction de prairies de fauche (prairie mésohygrophile à sénéscion aquatique envahie par les grandes héléophytes et prairie mésophile à edehique et fétuque des prés - habitat 65.10 de la directive "Habitats") pour la création de voiries d'accès au chantier de la passerelle piétonne, puis du sentier stabilisé (terre compactée).

L'attache des administrations concernées a été prise en amont du projet, à ce sujet (février - mars 2012) :

→ la DDT du Bas-Rhin (Mme Laure AERTS et M. Philippe HEY)
sur les aspects "eau / zone humide" et Natura 2000

→ l'ONEMA (r. Joël KLEIN) sur les aspects "eau / zone humide"
et piscicides

→ le Conseil Régional d'Alsace (r. Christian BRONNEAU) au titre
de la réserve naturelle régionale.

S'agissant de la passerelle en elle-même, un ensemble de prescriptions
a été fixé (pas de pilier intermédiaire, tirant d'air...)

Concernant les bandes de prairies amoncées à disparaître, des mesures
compensatoires ont été définies :

→ réensemencement d'environ 60 ares de cultures de maïs
(appartenant à la ville) en prairies, dans le secteur concerné par
les travaux (cf. plan joint) :

↳ par déplaçage des surfaces prairiales impactées par le projet,
↳ ou par utilisation de semences locales (issues des prairies
détruites ou similaires),

→ délai de mise en œuvre de la mesure : 2-3 ans.

Ainsi, au vu de l'ensemble de ces éléments, il n'apparaît pas nécessaire
que le présent projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Document de présentation du projet de sentier
Plan de localisation de la mesure compensatoire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Sélestat le 26 novembre 2012

Pour le Maire
Adjointe chargée des richesses naturelles
Marie-Anne KOENIG

Signature



Koenig